

# ENTRE VOUS & NOUS



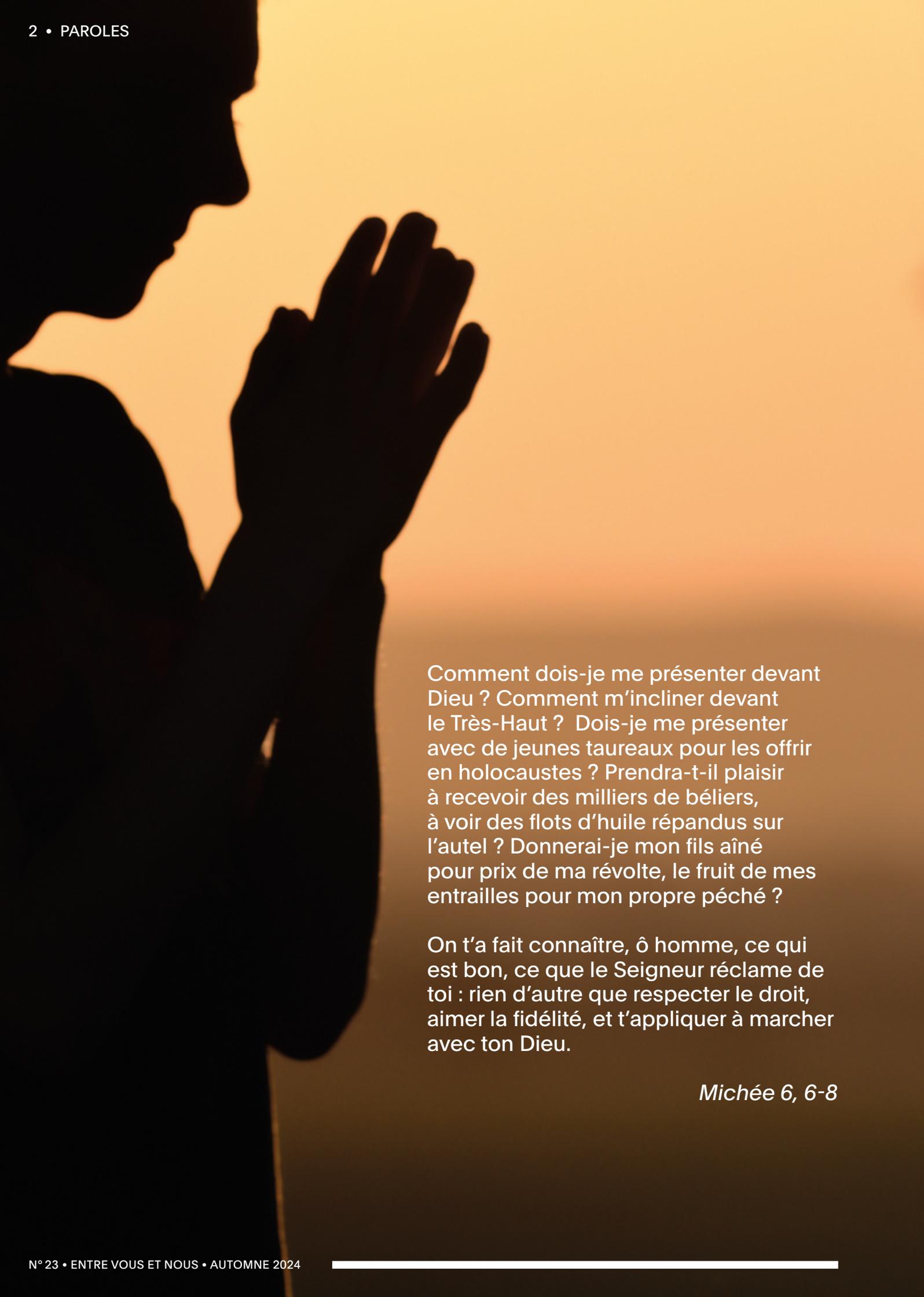
ÉGLISE  
PROTESTANTE  
DE GENÈVE

A U T O M N E 2 0 2 4

N ° 2 3



Parler  
de justice

A silhouette of a person in profile, facing right, with their hands raised in a gesture of prayer or supplication. The background is a warm, golden-orange gradient, suggesting a sunset or sunrise. The person's face and hands are dark against the bright background.

Comment dois-je me présenter devant Dieu ? Comment m'incliner devant le Très-Haut ? Dois-je me présenter avec de jeunes taureaux pour les offrir en holocaustes ? Prendra-t-il plaisir à recevoir des milliers de béliers, à voir des flots d'huile répandus sur l'autel ? Donnerai-je mon fils aîné pour prix de ma révolte, le fruit de mes entrailles pour mon propre péché ?

On t'a fait connaître, ô homme, ce qui est bon, ce que le Seigneur réclame de toi : rien d'autre que respecter le droit, aimer la fidélité, et t'appliquer à marcher avec ton Dieu.

*Michée 6, 6-8*

## ÉDITO

LA JUSTICE ENTRE INCONFORT  
ET ENGAGEMENT

Le problème de la justice est vieux comme le monde, vieux comme les premières relations entre êtres humains. Et charrie quelque chose qui, probablement depuis toujours, relie la question de la justice à une vérité plus grande que la réalité « mondaine ». Quelque chose qui la porte vers l'ultime et le divin.

Les penseurs depuis l'Antiquité en ont fait un sujet philosophique majeur tandis que les religions ont développé de tout temps des doctrines et des pratiques visant à (r)établir les équilibres garants d'une certaine justice. Dans les traditions hébraïques et bibliques, la justice (*tsedaka*) prend, comme souvent dans l'usage des mots, des contours très concrets : ainsi, le même terme désigne-t-il le geste de l'aumône, celui de la solidarité la plus élémentaire entre ceux et celles qui ont et ceux et celles qui n'ont pas. La justice devient ici essentiellement l'acte de justice. La justice, c'est d'abord faire justice.

Dans l'enseignement d'un rabbin parisien contemporain, j'ai trouvé et apprécié l'idée que la *tsedaka*, est peut-être en premier lieu une forme d'« inconfort ». Une inquiétude, prise ici en bonne part, à l'égard de nous-mêmes, de nos possessions et de nos choix. Une manière de ne pas rester tranquille face à l'état du monde, un appel de la conscience et un appel de Dieu lancé vers nous. Savons-nous, comme individu et comme communauté, rendre justice à la dignité de chaque personne, cherchant moins notre seul intérêt que la restauration d'un monde miné de tant d'inégalités ?

**Alexandre Winter**

Pasteur

Modérateur de la Compagnie  
des pasteurs, des diacres et des  
chargé.e.s de ministère



## SOMMAIRE

2 • PAROLES .....	MICHÉE 6, 6-8
4 • JUSTICE .....	COMMENT PARLE-T-ON DE JUSTICE AVEC LES REQUÉRANTS D'ASILE ?
6 • TÉMOIGNAGES .....	LA TÉNACITÉ FACE À L'ADVERSITÉ
7 • CULTURE .....	SALOMON 2024 - QUESTIONS DE JUSTICE
8 • VOTRE SOUTIEN .....	DES CONTRIBUTIONS ESSENTIELLES, MAIS À QUELLES FINALITÉS ?

## IMPRESSUM

Magazine édité 4 fois par année à l'intention des donateurs et des bénévoles de l'Église protestante de Genève (EPG) **Éditeur** EPG **Responsable de publication** Stéphanie Thomé – stephanie.thome@protestant.ch **Contributions à ce numéro** Stefan Keller, Emmanuel Rolland, Stéphanie Thomé, Alexandre Winter **Graphisme et mise en page** Michael Cagnoni michael.cagnoni@protestant.ch **Tirage** 14 200 exemplaires – Papier FSC Mixte **Impression** ATAR **Mise sous pli** Fondation BAN – Bureau d'Adresses de Neuchâtel SA, réalisée

par des personnes âgées, en situation de handicap, de recherche d'emploi ou en réinsertion professionnelle **Administration** Rue Gourgas 24, case postale 73, 1211 Genève 8, tél. 022 552 42 10 – epq.ch – CCP 12-241-0 – IBAN CH93 0900 0000 1200 0241 0 **Crédits photographiques** Árpád Benedek – iStock, EPG, EyeEm – freepik.com, Alain Grosclaude – alaingrosclaude.com, Éric Roset – eric-roset.ch, Reinhard Krul – iStock.com



ÉGLISE  
PROTESTANTE  
DE GENÈVE

## COMMENT PARLE-T-ON DE JUSTICE AVEC LES REQUÉRANTS D'ASILE ?

**« Parler de justice ? C'est plutôt d'injustice qu'on parle à l'AGORA ! » s'exclame Véronique Egger, aumônière à l'Aumônerie genevoise œcuménique auprès des requérants d'asile et des réfugiés (AGORA) depuis sa création en 1988.**



La question semble en effet incongrue dans un contexte où l'on a affaire à des personnes ayant quitté leur pays, dans quelques cas par choix, mais, pour la plupart, par nécessité : pour échapper à des persécutions, à la violence, à la guerre. Des personnes qui entament un périple dangereux, de plusieurs mois, voire de plusieurs années, en quête d'un avenir meilleur, et qui se retrouvent à hypothéquer leurs biens, à abandonner leur fortune, tout ce qui leur est familier et, surtout, à risquer leur vie pour se retrouver dans un centre fédéral pour requérants d'asile. Là, commence une longue période d'attente angoissante, en lieu clos, à la durée et à l'issue inconnues. Asile en Suisse ? Départ pour un autre pays de l'espace Dublin ? Retour au pays ?

Les comparaisons entre les situations de chaque requérant sont inévitables ; l'incompréhension et le sentiment d'injustice aussi. « Pourquoi eux ont-ils le droit de rester et pas moi ? Pourquoi leur dossier est-il traité rapidement et pas le mien ? »

Les réponses, les aumônières de l'AGORA ne les ont pas. Elles offrent néanmoins quelque chose de tout aussi précieux : l'écoute. « Ce que les gens veulent, c'est qu'on les prenne enfin au sérieux. Nous donnons du crédit à ce qu'ils nous racontent. On reconnaît leur sentiment d'injustice et on les accompagne dans leurs démarches. », explique Anne-Madeleine Reinmann. « Sans pour autant leur donner de faux espoirs », précise Véronique Egger.

### Justice sociale contre justice légale

Au travers de Jérémie (22, 3), Dieu dit « Respectez le droit et la justice. Arrachez ceux qui subissent l'injustice aux mains des gens qui les écrasent. Ne maltraitez pas les étrangers,

les orphelins ou les veuves, ne soyez pas violents envers eux. [...] » On ressent inévitablement un tiraillement quand on place ces paroles dans le contexte de l'asile. Dans ce cadre, le respect du droit et l'application de la justice légale sont souvent vécus comme contraires à la justice au sens d'idéal moral. « Les lois sont de plus en plus rigides et arbitraires », regrette Anne-Madeleine Reinmann. « Certains requérants crient parfois à l'injustice, au racisme, etc. , mais ce n'est pas ça... la vie est comme ça ; elle est difficile pour tous et ce n'est pas facile à accepter pour certains », déplore aussi Virginie Hours. Pour les aider à aller de l'avant, les aumônières s'efforcent donc de sortir les visiteurs de l'AGORA de leur rôle de victimes.

Dans certains cas, quand une régularisation du séjour à long terme en Suisse ne semble pas se profiler à l'horizon, la question se pose de savoir si un retour au pays ne serait pas mieux. « Rester illégalement en Europe est compliqué. La vie est chère et les amendes contre le travail au noir dissuadent les employeurs. En acceptant de retourner chez eux, les requérants d'asile déboutés peuvent parfois toucher une aide au retour de l'Organisation internationale des migrations pour construire un projet sur place », précise Véronique Egger.

### Pratiquer la justice

À défaut de pouvoir parler de justice dans le cadre de l'asile, on peut la manifester (cf. p.2). Pascal Lefebvre, pasteur à Bordeaux, explique la justice « comme "prendre soin", comme acte de solidarité, [qui] consiste donc à remettre debout (c'est une sorte de "résurrection"), à réparer une injustice, en restaurant la dignité de vie, et le lien avec celles et ceux qui sont sur le point de devenir des "sous-citoyens" –



L'équipe œcuménique des aumônières de l'AGORA au foyer des Tattes à Vernier. De gauche à droite, Virginie Hours de l'Église catholique romaine, Irène Raoelison, Véronique Egger et Anne-Madeleine Reinmann de l'Église protestante de Genève.

des exclus de la société – si personne ne fait rien, si tout le monde les laisse tomber ». Et c'est bien cela que font les aumônières, les bénévoles, les civilistes et les stagiaires de l'AGORA ainsi que leurs partenaires de la Coordination asile.ge. « La justice, c'est l'amour, la proximité. C'est être aux côtés de celui qui se sent petit, pas pris en considération », partage Irène Raoelison, aumônière à l'AGORA depuis quelques mois.

En plus d'être à l'écoute, les membres de l'AGORA enseignent le français, l'anglais ou encore l'informatique aux requérants d'asile. Ils les aident dans leurs diverses démarches administratives. Parfois, ils les accompagnent à l'Office cantonal de la population et des migrations.

Les personnes déboutées de l'asile reçoivent « l'aide d'urgence ». Elles gardent souvent très longtemps ce statut très précaire qui ne les autorise pas à travailler. Les bénéficiaires du permis F, appelé provisoire, et du permis B ou S peuvent travailler, ce qui leur permet d'être des membres actifs de la société et leur rend une certaine dignité.

L'équipe de l'AGORA aime partager du temps avec les requérants d'asile et organiser des activités joyeuses, des excursions et des repas pour égayer leur quotidien.

Les aumônières de l'AGORA interviennent dans des écoles ou groupes de catéchisme pour parler de leur travail. Dans la mesure du possible, elles demandent à un requérant de les accompagner pour donner leur témoignage de vie, ce qui est très apprécié. Les élèves d'une école ont même renoncé à leur pause, c'est dire !

Donner la parole aux requérants est aussi une manière de leur rendre justice. Quand le service de garde d'enfants Coccinelles, mis à disposition par l'Hospice général, a été fermé, les aumônières de l'AGORA ont œuvré avec leurs

partenaires de la Coordination asile.ge pour aider les mères à exercer leur droit d'être entendues et à exprimer elles-mêmes leur besoin de cette prestation.

La reconnaissance est un sentiment inédit pour les femmes afghanes. Depuis juillet 2023, elles peuvent, sur examen, au cas par cas, bénéficier d'un permis B réfugié. Alors qu'en Afghanistan, elles se voient nier leur place dans la société, ici, elles ont le droit d'étudier et de travailler librement. Et, surtout, c'est désormais grâce à elles et pas à leur mari que conjoint et enfants obtiennent également le droit de rester en Suisse. « Avec cette reconnaissance de leurs souffrances, justice est rendue », exprime avec satisfaction Virginie Hours.

### **Le remerciement comme autre forme de justice**

Leur voix (re)trouvée, les requérants d'asile ne l'utilisent pas uniquement pour revendiquer la justice, mais pour la rendre à leur tour. Alors que les aumônières, les bénévoles, les civilistes et les stagiaires ont souvent l'impression de ne pas en faire assez, les témoignages de gratitude reçus au quotidien – et parfois quelques années plus tard, de requérants ayant réussi à s'installer avec succès dans un autre pays – sont des sources de réconfort et de joie. Et quand elles ont obtenu un statut, ce n'est pas seulement l'AGORA que les personnes ayant obtenu l'asile souhaitent remercier. Bien décidées à ne pas vivre dans la dépendance, elles veulent remercier la Suisse et lui rendre justice pour l'opportunité qu'elle leur a donnée de démarrer une nouvelle vie en contribuant à la société. Quand on la pratique, la justice ne crée-t-elle pas un cercle vertueux ?

**Plus d'informations :** [agora-asile.ch](https://agora-asile.ch)

<sup>1</sup> <https://bordeaux.epudf.org/articles/predications/recherchez-la-justice>

## LA TÉNACITÉ FACE À L'ADVERSITÉ

Témoignages de femmes de courage et de détermination qui ont reçu l'aide de l'AGORA.



**« Il ne faut pas s'arrêter, sinon tout s'arrête. Il faut avancer. »**

Je suis arrivée à Genève en 2016 pour échapper à la violence criminelle en Angola. En 2019, quatre mois après mon opération de l'endométriose, des policiers sont venus au milieu de la nuit, m'ont jetée à terre, menottée, cagoulée et emmenée à Zurich pour me mettre dans un vol de retour sans négociation possible. En trois ans, je n'avais même pas eu une amende pour un billet de bus ! Est-ce que demander l'asile est un crime ? Encore maintenant, j'ai peur quand je vois des patrouilles de police.

Après trois ans en Suisse, largement plus que le séjour d'un mois autorisé par mon visa, il était clair pour les autorités de mon pays que j'avais demandé l'asile. C'était mort pour moi là-bas en termes d'avenir. J'ai pu revenir à Genève dans le mois qui a suivi mon expulsion grâce à une association qui m'a aidée à refaire une demande d'asile. À nouveau, les autorités ont voulu me renvoyer. Mon avocat a porté mon cas jusqu'à l'ONU qui a intercédé pour qu'on me laisse en paix en 2021.

Ma situation devrait être régularisée l'année prochaine. Grâce à Virginie de l'AGORA, j'ai reçu l'autorisation de travailler. Aujourd'hui, je me sens encore délaissée, comme si je n'avais pas d'importance. Je me préserve beaucoup. Parfois, je parle avec un psychologue. Surtout, je rêve d'une vie stable.

Depuis que je suis en Suisse, j'ai fait beaucoup de bénévolat ; j'ai suivi des formations d'aide à domicile et en informatique et j'ai aussi passé un bilan de compétences. Je travaille actuellement comme femme de chambre, mais j'aimerais sortir de ma zone de confort. Après avoir travaillé dans le commerce, en cuisine, dans le nettoyage et en garderie, j'aimerais devenir contrôleuse de train ! Il ne faut pas s'arrêter, sinon tout s'arrête. Il faut avancer. Depuis le 1<sup>er</sup> juillet, je suis financièrement indépendante de l'Hospice général. J'espère maintenant trouver mon propre logement.

Fidelina



**« En Suisse, des personnes m'ont redonné espoir en l'humanité. »**

En 2020, une guerre civile a éclaté en Éthiopie. Il y a eu un véritable massacre envers l'ethnie tigréenne dont je fais partie. J'ai eu beaucoup de chance : j'ai pu prendre un vol pour la Suisse avec mon fils en 2022. À mon arrivée, j'ai rencontré des personnes d'une très grande gentillesse qui m'ont aidée dans mes démarches pour rester en Suisse. J'ai le plus haut respect envers elles. Alors que j'avais perdu tout espoir en l'humanité, j'y ai cru de nouveau grâce à elles. L'asile obtenu, j'ai choisi de vivre à Genève car c'est ici que j'ai le plus d'opportunités de trouver du travail.

Aujourd'hui, j'effectue un stage dans une organisation internationale active dans le domaine de l'humanitaire. C'est un rêve devenu réalité et je deviens la meilleure version de moi-même ici. Grâce à mon expérience, je comprends la situation des autres réfugiés, j'ai de l'empathie envers les autres et plus de sympathie. J'apprends aussi de nouvelles manières de communiquer et de collaborer entre personnes de différentes cultures.

Même si la guerre est finie, les persécutions envers les Tigréens continuent. Malgré cela, je parle de manière positive de l'Éthiopie à mon fils. J'essaie de lui transmettre les bons souvenirs que j'en ai pour qu'il soit fier de ses origines.

Ce qu'il me manque pour me sentir véritablement installée en Suisse, c'est d'avoir mon propre toit. Mon fils et moi résidons dans un foyer communautaire. Ce n'est pas évident de cohabiter avec des familles aux rythmes tous différents. Avoir un logement convenable est un besoin fondamental pour chacun, et donc pour nous, pour la stabilité de mon fils et pour réussir dans tous les aspects de ma vie. Ce souci-là en moins, nous autres, réfugiés, pouvons pleinement nous investir dans le monde professionnel pour rendre à la Suisse ce qu'elle nous a donné.

Hermella

# SALOMON 2024 - QUESTIONS DE JUSTICE

**Lancé à l'automne 2023, le projet « Salomon 2024 – Questions de justice » arrive à son point culminant, en septembre, avec la pièce de théâtre *CRI ! Le jugement de Salomon*.**

Successeur de son père, le roi David, Salomon commença son règne sur le Royaume d'Israël en éliminant ses opposants par la force. Même si sa position en fut dès lors assurée, le nouveau souverain ne semblait pas à l'aise avec la prise de décision. Dans un songe, il demanda à Dieu l'intelligence et la sagesse pour gouverner. Il manifesta ainsi la volonté de régner autrement que ce qui s'était fait jusque-là. Un jour, deux prostituées se présentèrent à lui. L'une accusait l'autre de lui avoir volé son enfant vivant et de l'avoir remplacé par un enfant mort. L'autre contestait les faits, revendiquant la maternité de l'enfant en vie. Les deux femmes se tournèrent alors vers Salomon pour qu'il règle leur dispute.

Le roi décida de trancher la situation en ordonnant de couper l'enfant en deux pour remettre une partie à chaque femme. La réaction des deux mères face à cet ordre permit au roi de déterminer la vérité et de rendre son véritable jugement. « Tout Israël entendit parler du jugement qu'avait rendu le roi, et l'on craignit le roi, car on avait vu qu'il y avait en lui une sagesse divine pour rendre la justice » (1 Rois 3, 16-29).

## Le projet

Le cheminement du roi Salomon, raconté dans l'Ancien Testament, questionne notre rapport au pouvoir et à la justice, le rôle de l'autorité et tous les sujets en lien avec la quête de la vérité. Par ailleurs, il permet d'aborder d'autres thèmes, tels que la sagesse, le respect de la vie, la place de l'enfant, le statut de la parole, du succès et de l'échec.

Inspiré par cet épisode biblique riche en thématiques, le projet « Salomon 2024 – Questions de justice » explore, depuis septembre 2023 et jusqu'au mois de novembre prochain, cette histoire ainsi que les divers sujets éthiques, théologiques et spirituels qui s'y rapportent. Il se décline sous forme d'animations, d'ateliers, de conférences ou encore de tables rondes. Les prochains événements s'intéresseront à la justice économique et à la finance durable, aux enfants et à leurs droits, leur toute-puissance et leur place dans la société ou encore à la sagesse dans diverses traditions religieuses et au dépassement du besoin individuel d'avoir raison. Un atelier créatif et interactif artistique racontera encore le jugement de Salomon.

**Plus d'informations :** <https://salomon2024.ch>



## CRI ! LE JUGEMENT DE SALOMON

Le point d'orgue de « Salomon 2024 – Questions de justice » se déroulera en une série de représentations de *CRI ! Le Jugement de Salomon*, une pièce de théâtre inédite écrite et mise en scène par Miguel Fernandez-V.

### Quand ?

Du 10 au 22 septembre à 20h  
Dimanche 15 et dimanche 22 septembre à 18h  
Attention, pas de spectacle le 16 septembre

### Où ?

La Julienne  
Route de Saint-Julien 116, 1228 Plan-les-Ouates

Entrée libre. Chapeau à la sortie.

**INFOS  
& RÉSERVATIONS**

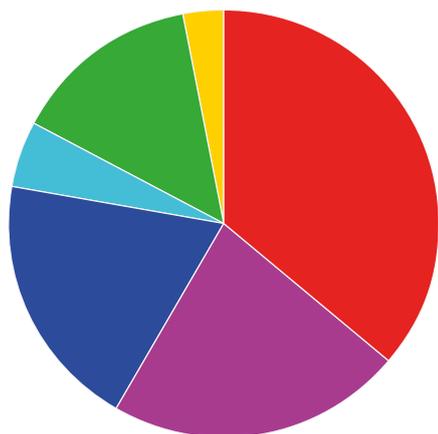


## DES CONTRIBUTIONS ESSENTIELLES, MAIS À QUELLES FINALITÉS ?

**Nous vous présentons ici comment vos contributions sont réparties entre nos différentes activités et leur importance pour le fonctionnement de l'Église.**

**Votre soutien versé à la caisse cantonale de l'Église protestante de Genève contribue à :**

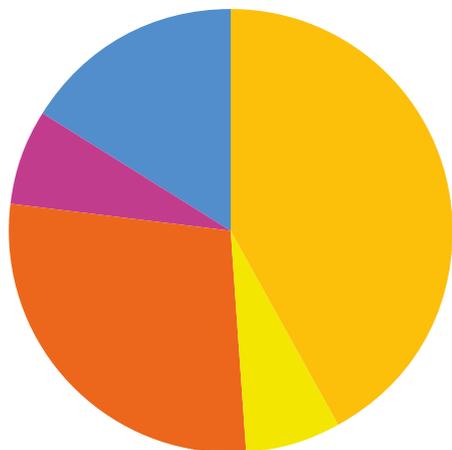
*Les proportions ci-dessous montrent la finalité des dépenses pour la mission (11,6 millions de francs suisses selon le budget 2024).*



- **Paroisses · 37%**  
Célébrations et accompagnements à tous les âges et dans toutes les situations de vie
- **Ministères et engagements cantonaux · 22%**  
Formation d'adultes, enfance et jeunesse, communautés cantonales, etc.
- **Solidarité · 19%**  
Personnes réfugiées et migrantes (AGORA et Espace Pâquis), emprisonnées, malades, aide aux familles, et solidarité internationale
- **Information et communication pour la mission · 5%**
- **Soutien à la mission · 14%**
- **Recherche de fonds · 3%**

**Votre soutien constitue une part essentielle du financement de notre mission**

*Les proportions ci-dessous montrent le financement de la mission selon les comptes 2023.*



- **Dons directs libres · 42%**
- **Contribution religieuse volontaire · 7%**
- **Dons directs dédiés · 28%**
- **Legs · 7%**
- **Revenus pérennes · 16%**  
Contributions des paroisses, revenus de prestations et de l'immobilier de rendement

Pour toute question, nous sommes à votre disposition par e-mail ([don.epg@protestant.ch](mailto:don.epg@protestant.ch)) ou au téléphone 022 552 42 10 (matins uniquement).

Votre générosité nous permet de continuer à témoigner, ensemble, de notre foi.  
Comment faire un don ? En utilisant l'IBAN ci-dessous ou la QR-facture ci-contre.  
Merci de votre soutien !

IBAN CH93 0900 0000 1200 0241 0



ÉGLISE  
PROTESTANTE  
DE GENÈVE